

Hérault Energies

Syndicat Mixte d'Energies
du Département de l'Hérault

**L'énergie au service
des collectivités**



Syndicat créé en 1990, avec une mission historique

L'organisation de la distribution publique d'électricité



1^{ère} autorité concédante de l'Hérault

dans le domaine de la distribution d'énergies (électricité et gaz)

254 adhérents représentant **321 communes** du Département (sur 343 en tout)

Défend les intérêts de plus de **500 000 habitants**

Des partenariats efficaces

Le Département de l'Hérault, la Région Languedoc Roussillon, l'ADEME

Des compétences à la carte et optionnelles

Syndicat mixte ouvert à la carte, Hérault Energies peut exercer les compétences suivantes pour le compte des collectivités membres et à leur demande

- **l'organisation des services publics de l'électricité, de gaz, de réseaux de chaleur, de télécommunications**
- **la construction et la gestion des réseaux d'éclairage public**
- **La maîtrise de la demande en énergie**
⇒ *Conseil en Energie Partagé*

pour l'ensemble des collectivités de l'Hérault

- **des prestations de service liées aux domaines de l'énergie : notamment**
 - ⇒ conseils, assistance administrative, juridique et technique
 - ⇒ maîtrise d'œuvre des travaux...

La maîtrise des consommations d'énergie dans les bâtiments communaux, un projet d'ensemble

Bien connaître son patrimoine

(consommations, dépenses, équipements) est un préalable indispensable à une meilleure maîtrise des coûts d'exploitation.

Optimisation des sources énergétiques

locales, renouvelables ou fossiles : le mix énergétique

Renforcer les enveloppes de vos bâtiments

(menuiseries extérieures, combles ...)

Utiliser le **programme d'aides à la maîtrise de l'énergie d'Hérault Energies**

Le Conseil en Energie Partagé, un service indispensable à une politique énergétique maîtrisée

PENDANT 5 ANS : ANALYSE DES CONSOMMATIONS + SUIVI

Une méthode simple de suivi énergétique

- Analyse des consommations annuelles
- Visite des bâtiments
- Visite des chaufferies
- Dialogue avec les élus et techniciens communaux

Ses objectifs

- Maîtriser sa consommation énergétique et réduire ses dépenses
- Répondre aux enjeux environnementaux en limitant ses émissions de CO2 et GES (Gaz à Effet de Serre)
- Valoriser son patrimoine
- Participer à une démarche de territoire
- Adopter une conduite exemplaire
- Anticiper la réglementation

Étape 1

LE DIAGNOSTIC

→ pour analyser les consommations puis définir des pistes d'économies

Réaliser un bilan énergétique global et régulier de la commune permettant :

- de **connaître** les caractéristiques du patrimoine communal
- d'**étudier** les évolutions des dépenses et des consommations énergétiques de la commune au cours des trois dernières années
- de **proposer** des améliorations ne nécessitant pas ou peu d'investissement
- dans le cas d'investissements plus lourds, de proposer les cahiers des charges nécessaire à la réalisation d'une étude de faisabilité par un bureau d'études

Etape 2 **L'ACTION**

AMELIORATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS EXISTANTS

Les solutions mises en œuvre pour des bâtiments sains et économes

- optimisation des conditions tarifaires
- mise en œuvre d'une régulation
- adaptation des consommations à l'usage
- investissements sur les équipements ou les bâtiments

Etape 3 **LE SUIVI**

PERENISER LA DEMARCHE ET ACCOMPAGNER PENDANT 5 ANS

Les avantages du «Conseil en Énergie Partagé»

- le suivi d'une politique énergétique maîtrisée
- un accompagnement et une assistance technique sur le long terme
- un conseil objectif et indépendant un plan d'actions personnalisé
- la mutualisation d'une compétence dans le cadre d'une démarche intercommunale
- une expertise à coûts partagés, compensés par les économies réalisées
- la préservation et l'amélioration du patrimoine communal

Coût d'un CEP ?

Le montant d'adhésion
restant à la charge de chaque commune représente

0,25 €/hab/an

(un minimum de 100€ est appliqué).

Sachant que des actions simples sur le patrimoine, nécessitant
peu d'investissements, peuvent permettre d'

économiser jusqu'à 3€/hab/an en moyenne,

le coût du service peut rapidement être compensé par les
économies qu'il permet de réaliser.

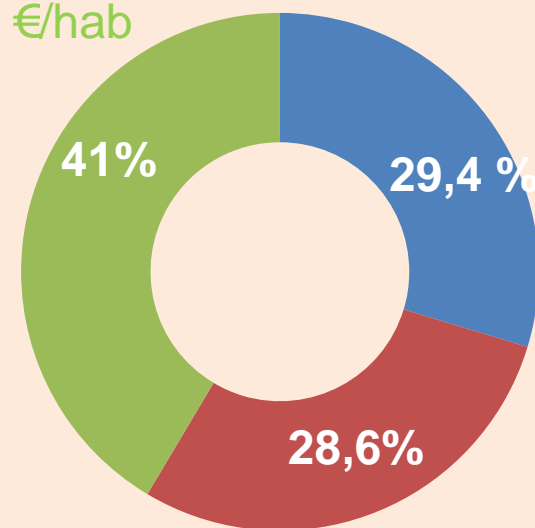
Exemple 1

Commune Bousquet d'Orb
1613 habitants

Cout annuel total
36,05 €/ habitant

Moyenne nationale
(rigueur climatique Paris)
31 € / habitant

Fioul
14,82 €/hab



Electricité Bâtiments Communaux
10,62 €/hab.

Eclairage Public
10,32 €/hab

Budget Energie en 2009 : 54 674 € TTC

1 unique bâtiment



Le bâtiment de la **Mairie** abrite :

- les services municipaux
- la communauté de communes
- l'école primaire
- la médiathèque

Dissociation et régulation des circuits de chauffage

2009



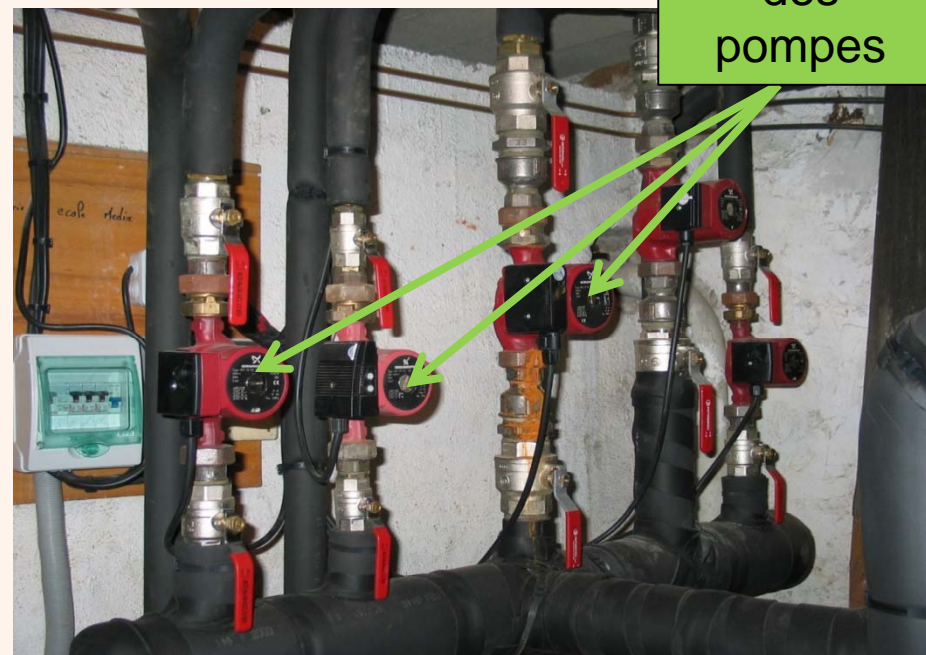
La dissociation permet de réguler indépendamment des locaux aux usages distincts. Les tubes ont été calorifugés.

- Création de 4 circuits régulés :

ÉCOLE PRIMAIRE - MÉDIATHÈQUE
SERVICES MUNICIPAUX
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

→ 1 **thermostat** avec
programmation hebdomadaire
selon 3 niveaux de température.

- **Création d'1 circuit primaire**
qui alimente la **salle du conseil**
placée en réduct
relancée à la demande.



Thermostats

Régulation
des
pompes

Enveloppe du bâtiment

Renouvellement des vitrages

Depuis 2004 : services municipaux
2010 : communauté de communes

→ menuiseries PVC avec du **double vitrage** permettant de réduire les déperditions de chauffage et les apports d'été.



Campagne de renouvellement 2010

19 535 € HT

Subventions Hérault Energies

10 000 €

Isolation des combles – 2009

Profitant d'une opération de rénovation

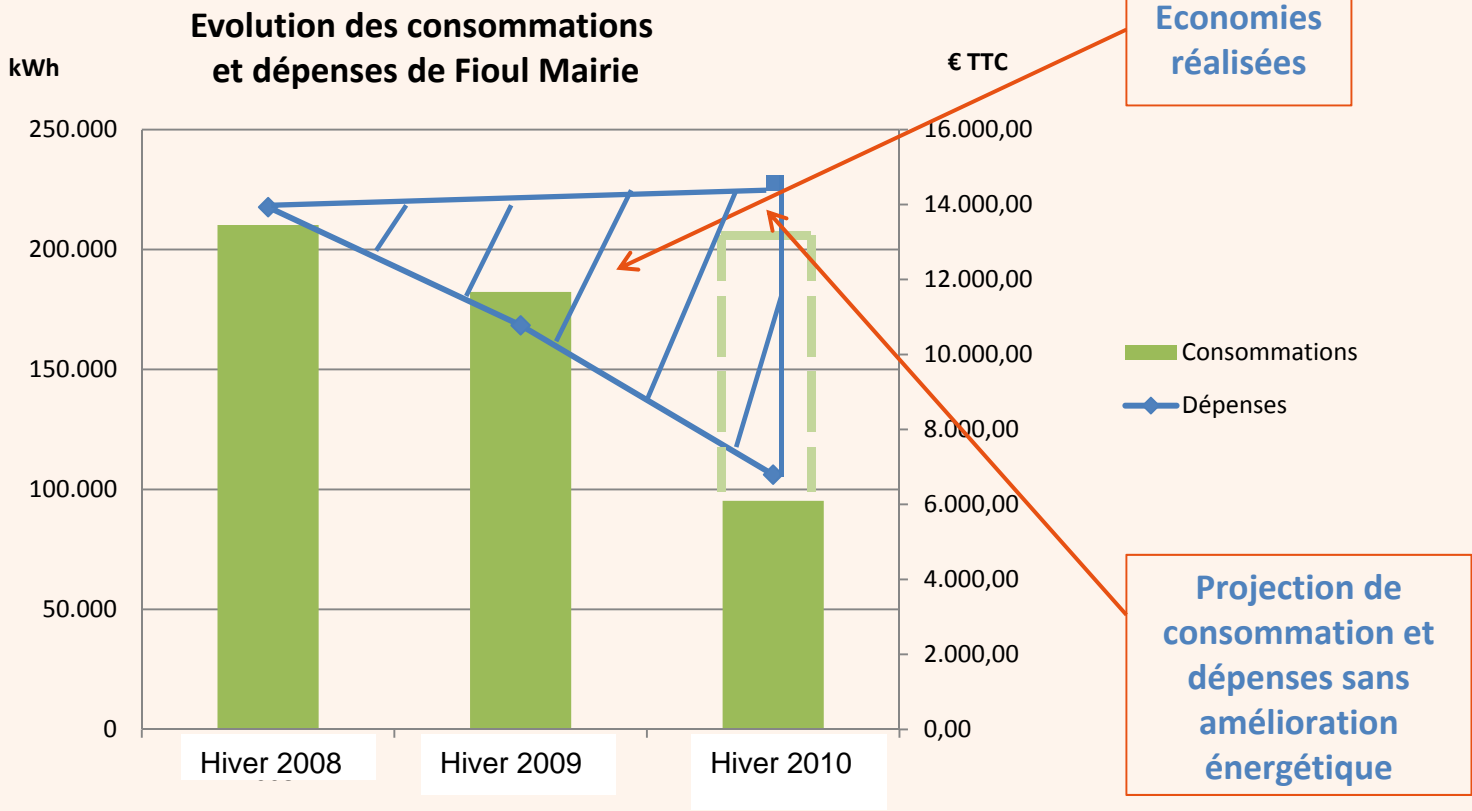
Campagne de renouvellement 2010

14 744 € HT

Subventions Hérault Energies

10 000 €

Evolution des consommations



11 000 € de fioul économisés sur 3 ans
 soit 175 000 kWh soit 28 % des consommations
 soit 52.5 tonnes de CO2 sur les trois années.

Exemple 2

Commune de Cers

2 240 habitants

→ remplacement des anciennes chaudières par une chaudière à condensation à haut rendement avec régulation et modulation de puissance.

	2007	2008	2009	Fin 2009, mise en service chaudière	2010
Consommation kWh	94 611	102 672	164 615		46 212
Montant facturé (€)	4 175	4 842	8 328		2 482

5 846 € économisés par rapport à 2009

Réduction de 70% des coûts

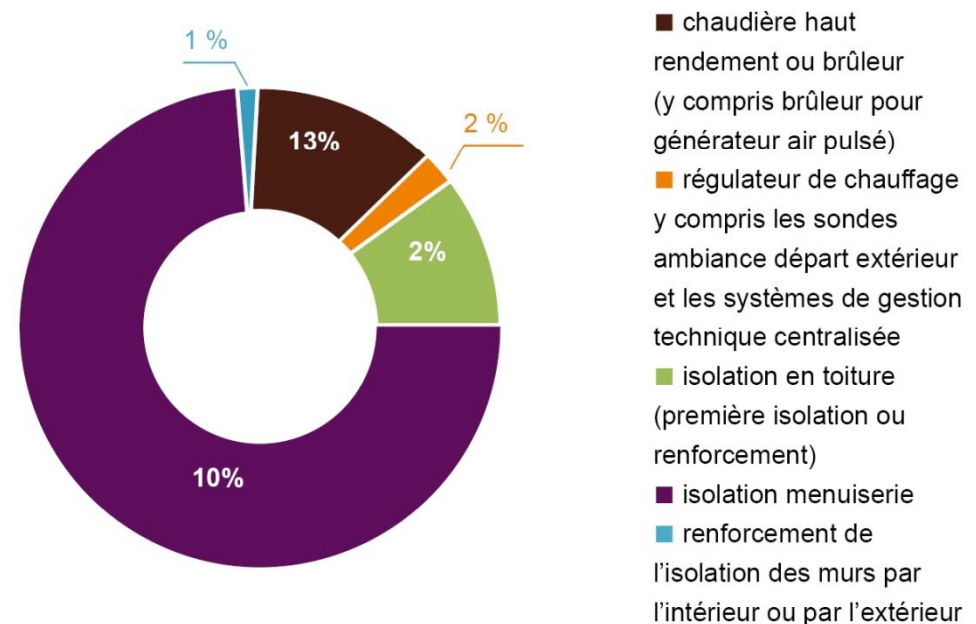
Le bilan du service

165 CEP réalisés depuis 2006

ayant permis de repérer 11 173 312 kWh économisables

320 000 € de subventions votées en 2010

Répartition des aides MDE par typologie de travaux



Pour compléter cette présentation,
vous pouvez consulter notre site internet

www.herault-energies.fr

Nous vous remercions
de votre attention.

